

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Byebirds Ivory

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: FR-2020-0050

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0024625-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

BYEBIRDS IVORY

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	ByePest Ecolaboratories
	Adresse	el ingenio 1, 3a 39012 Santander Espagne
Numéro de l'autorisation	FR-2020-0050	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0024625-0000	
Date de l'autorisation	24/11/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	14/12/2028	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Byepest Ecolaboratories SL
Adresse du fabricant	C/ El Ingenio 1, 3A, 39012 Santander, Cantabria, Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Pol. Industrial de Guarnizo, Centro de Negocios, Nave 3 39611 Guarnizo, Cantabria, Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1430 - Huile de menthe
Nom du fabricant	Esencias Martínez Lozano SA,
Adresse du fabricant	Ctra. Lorca KM7, 30400 Caravaca de la Cruz, Murcia, Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Ctra. Lorca KM7 30400 Caravaca de la Cruz, Murcia, Espagne
Substance active	1429 - Huile de lavande
Nom du fabricant	Esencias Martínez Lozano SA,
Adresse du fabricant	Ctra. Lorca KM7, 30400 Caravaca de la Cruz, Murcia, Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Ctra. Lorca KM7, 30400 Caravaca de la Cruz, Murcia, Espagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Huile de menthe		Substance active	8006-90-4		0,37
Huile de lavande		Substance active	8000-28-0		0,12

2.2. Type de formulation

GS - Graisse

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	
--------------------------	--

Conseils de prudence

--

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Répulsif contre les oiseaux - extérieur

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Le produit est destiné à être utilisé sur les bâtiments et les structures adjacentes comme les fenêtres, les lignes de toits, les toitures, les corniches, les saillies, les façades, les surfaces et autres structures sur les terrasses, les maisons, les panneaux, les lampadaires, les gardes corps, les mains courantes, les ponts, les églises, les monuments, etc. pour repousser les oiseaux.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Columba livia
Nom commun: Pigeon commun
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Larus carnus
Nom commun: Mouette commune
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Extérieur

-

Méthode(s) d'application

Application dans des barquettes à fixer sur les surfaces à traiter -
Le produit est appliqué dans des barquettes à fixer sur les surfaces à traiter

Taux et fréquences d'application

Pigeons communs : Zone de nidification : 20 à 30 grammes tous les 15 cm
Forte infestation : 20 à 25 grammes tous les 15 cm
Moyenne infestation : 20 grammes tous les 20 à 25 cm
Faibles infestation : 20 grammes tous les 25 à 30 cm
Mouettes communes : Faible infestation : 20 grammes tous les 25 à 30 cm - 0 -
Selon le niveau de l'infestation :

Pigeons communs :

Zone de nidification : 20 à 30 grammes tous les 15 cm

Forte infestation : 20 à 25 grammes tous les 15 cm

Moyenne infestation : 20 grammes tous les 20 à 25 cm

Faibles infestation : 20 grammes tous les 25 à 30 cm

	<p>Mouettes communes :</p> <p>Faible infestation : 20 grammes tous les 25 à 30 cm</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p> <p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Plastique (HDPE) cartouche de 280 g.</p> <p>Plastique (PP) cartouche de 400 g.</p> <p>Barquette pré-remplie (PA) avec 20g de produit : boîte de 8 ou 32 barquettes pré-remplies.</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Répulsif contre les oiseaux - intérieur

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Le produit est destiné à être utilisé sous les structures couvertes comme : les structures sous les toits ou les terrasses, les corniches, les fenêtres couvertes, les structures intérieurs ou découvertes sous les toits comme les stations de gare, les parkings, les arrêts de bus ; les aéroports, les stations de métro, les entrepôts, les usines, les stades etc. pour repousser les oiseaux.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Columba livia Nom commun: Pigeon commun Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Larus carnus Nom commun: Mouette commune Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur (pour les zones couvertes avec des problèmes d'infestations d'oiseaux)
Méthode(s) d'application	Application dans des barquettes à fixer sur les surfaces à traiter - Le produit est appliqué dans des barquettes à fixer sur les surfaces à traiter
Taux et fréquences d'application	Pigeons communs : Zone de nidification : 20 à 30 grammes tous les 15 cm Forte infestation : 20 à 25 grammes tous les 15 cm Moyenne infestation : 20 grammes tous les 20 à 25 cm Faible infestation : 20 grammes tous les 25 à 30 cm Mouettes communes : Faible infestation : 20 grammes tous les 25 à 30 cm - 0 - Selon le niveau de l'infestation : Pigeons communs :

	<p>Zone de nidification : 20 à 30 grammes tous les 15 cm</p> <p>Forte infestation : 20 à 25 grammes tous les 15 cm</p> <p>Moyenne infestation : 20 grammes tous les 20 à 25 cm</p> <p>Faible infestation : 20 grammes tous les 25 à 30 cm</p> <p>Mouettes communes :</p> <p>Faible infestation : 20 grammes tous les 25 à 30 cm</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p> <p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Plastique (HDPE) cartouche de 280 g.</p> <p>Plastique (PP) cartouche de 400 g.</p> <p>Barquette pré-remplie (PA) avec 20g de produit : boîte de 8 ou 32 barquettes pré-remplies.</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.
- Lire l'étiquette avant utilisation.
- Avant le traitement, établir le niveau d'infestation:
 - Faible / petit: 1 à 10 oiseaux et aucun nid.
 - Moyen: 1 à 10 oiseaux et 1 à 2 nids.
 - Élevé / sévère: plus de 10 oiseaux et 1 nid ou plus.
- Contre les mouettes, appliquer le produit uniquement lors des premiers signes d'infestation lorsque peu d'individus sont présents et en n'utilisant que de faibles doses.
- Il est important de considérer la taille du site car elle est également déterminante pour établir le niveau d'infestation. Un petit endroit avec une faible population d'oiseaux peut en fait être un problème grave.
- La méthode d'application est basée sur l'installation de barquettes d'un diamètre de 6 cm. Coller les barquettes sur la surface à traiter avec une colle silicone à la distance recommandée. Remplir ensuite les barquettes avec le produit.
- Retirer les barquettes vides et les remplacer par des barquettes neuves.
- Ajouter une deuxième ligne de barquettes en cas de forte infestation.
- Si après 2 semaines après l'installation, certains oiseaux restent dans la zone traitée, ajouter plus de quantité dans les zones touchées. Cela est dû à une quantité insuffisante de produit ou à des barquettes non fixées.
- Aucune application périodique n'est requise. Les oiseaux éloignés ne reviennent pas à l'endroit traité. Retirer les restes de produit après une période de sécurité d'au moins 6 mois.
- Pour les utilisateurs non professionnels: si le ravageur persiste après 6 mois de traitement, contacter un professionnel.

5.2. Mesures de gestion des risques

- La surface doit être nettoyée et séchée avant application.
- Ne pas appliquer le produit lors de jours pluvieux pour éviter les problèmes d'adhésion de la colle silicone avec la surface.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles, si facile, et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas d'apparition de signes d'irritation ou de troubles de la vision, consulter aux urgences ou appeler le centre antipoison.

En cas de contact avec la peau : laver la zone avec de l'eau et du savon sans frotter.

En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison.

En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15 ou le 112. Ne pas faire boire ni vomir.

Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Eviter le rejet direct du produit dans les égouts et dans l'environnement. Garder l'étiquette sur le récipient. Eliminer l'emballage et les restes de produit non utilisé conformément à la réglementation en vigueur.

Les instructions suivantes sont indiquées sur l'étiquette : Eviter le rejet direct du produit dans les égouts et dans l'environnement. Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation en vigueur. Ne pas réutiliser l'emballage pour contenir une autre solution.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conserver dans le récipient d'origine à l'écart des aliments.

Conserver dans un endroit frais, sec, bien ventilé, à température ambiante et à l'écart des enfants et des animaux de compagnies.

Durée de conservation : 2 ans.

6. Autres informations

-